

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 60002

Numéro SIREN : 325 544 187

Nom ou dénomination : A.C.M.T.

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2018 sous le numéro de dépôt 1454

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN**

Palais de Justice  
BP 645-3  
02322 Saint-Quentin Cedex

CABINET JEAN-LOUIS BAVAY & ASSOCIES  
273 route de Bavay  
59144 Gommegnies

**RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS**

Dénomination : A.C.M.T.

Numéro RCS : 325 544 187

Numéro Gestion : 1983B60002

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse Le

: pont de Pierre  
02140 Fontaine-lès-Vervins

---

**Dépôt des Comptes Annuels**

Exercice clôturé le : 31/12/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 13/06/2018

Sous le numéro : 1454

---

Délivré à Saint-Quentin le 13 juin 2018

Le Greffier,

u

Désignation de l'entreprise : SAS ACMT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 12  
 Adresse de l'entreprise Le Pont de Pierre 02140 Fontaine Les Vervins Durée de l'exercice précédent \* 12  
 Numéro SIRET \* 3 2 5 5 4 4 1 8 7 0 0 0 1 7 Néant  \*

				Exercice N clos le		
		Brut	Amortissements, provisions	31/12/2017		
		1	2	Net		
				3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			
		Frais de développement *	CX			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	143724	143724	
		Fonds commercial (1)	AH	1524		1524
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
		Terrains	AN	33484	23840	9643
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	1174710	1173029	1681
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2265050	2265050	
		Autres immobilisations corporelles	AT	579590	579590	
		Immobilisations en cours	AV			
		Avances et acomptes	AX			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
Autres participations		CU				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB				
	Autres titres immobilisés	BD				
	Prêts	BF				
	Autres immobilisations financières *	BH	4982		4982	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>4203067</b>	<b>4185234</b>	<b>17832</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL			
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	167528		167528
		Autres créances (3)	BZ	916854		916854
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		
Disponibilités	CF		30445		30445	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH				
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>1114828</b>		<b>1114828</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>5317895</b>	<b>4185234</b>	<b>1132660</b>		

**A.C.M.T.**  
 SAS au capital de 100 000 € - RC Vervins B 32 244 72428 281 A  
 Usine de Fontaine Les Vervins  
 02140 FONTAINE-LES-VERVINS  
 Tél. 03 23 91 33 22 - Fax 03 23 91 33 20

Édité à partir de Loop V5.7.3

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	4982	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS ACMT		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N 31122017		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....160000...)			DA	160000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )			DC		
	Réserve légale (3)			DD	16000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	854972	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )			DG		
	Report à nouveau			DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	59050	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	1090023	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
		Avances conditionnées			DN	
<b>TOTAL (II)</b>			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	5000	
	Provisions pour charges			DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	5000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	9796	
	Dettes fiscales et sociales			DY	27840	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	37637		
Ecart de conversion passif *			ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	1132660		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	37637	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ACMT		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF	
		services *	FG	FH	FI	137543
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	FJ	FK	FL	137543	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	1	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	7509	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	38471	
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	13849
			- dotations aux provisions		GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
Autres charges (12)			GE			
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	59830
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	77713
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	4862	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	4862
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	4862
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	82575

Désignation de l'entreprise <u>SAS ACMT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
			<b>Exercice N</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>			HI
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>			HN
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP
		– Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Edité à partir de Loop V3.7.3

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**A.C.M.T.**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de 160.000 €**  
**Siège Social : Le Pont de Pierre 02140 FONTAINE LES VERVINS**  
**325.544.187 RCS SAINT QUENTIN**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

**DEUXIEME DECISION**

L'associé unique décide d'affecter de la manière suivante le bénéfice de l'exercice s'élevant à 59.050 € :

- En totalité au compte " Autres Réserves ".

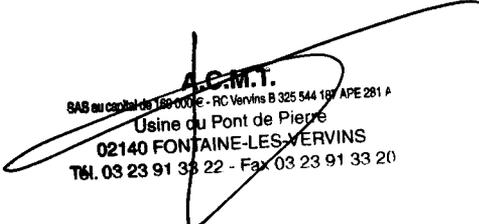
L'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des 3 derniers exercices.

**ADOPTION**

Cette affectation a été adoptée par l'associé unique en date du 18 mai 2018

Le Président  
La SAS ACMT FINANCE

JP SEURET  
Président

  
**A.C.M.T.**  
SAS au capital de 160.000 € - RC Vervins B 325 544 187 APE 281 A  
Usine du Pont de Pierre  
02140 FONTAINE-LES-VERVINS  
Tél. 03 23 91 33 22 - Fax 03 23 91 33 20

**A.C.M.T.**

**Société par actions simplifiée au capital de 160 000 €**

**Le Pont de Pierre**

**02140 FONTAINE LES VERVINS**

**RCS SAINT QUENTIN 325 544 187**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**COFIDAC**

**SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
INSCRITE PRES LA COUR D'APPEL DE REIMS**

**Parc d'Affaires Reims Champigny  
Bâtiment C  
Allée Jean-Marie Amelin**

---

**51370 CHAMPIGNY**

Société par actions simplifiée au capital de 160 000 €

**Le Pont de Pierre**

**02140 FONTAINE LES VERVINS**

**RCS SAINT QUENTIN 325 544 187**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2017**

\*\*\*

A l'Assemblée Générale de la société A.C.M.T,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.C.M.T relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**COFIDAC**

*Société de commissariat  
aux comptes inscrite près  
la cour d'appel de Reims*

*Parc d'Affaires  
Reims Champagne  
Bâtiment C  
Allée Jean-Marie Amelin  
51370 CHAMPIGNY*

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ACTIONNAIRE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'actionnaire sur la situation financière et les comptes annuels.

### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### **COFIDAC**

Société de commissariat  
aux comptes inscrite près  
la cour d'appel de Reims

Parc d'Affaires  
Reims Champigny  
Bâtiment C  
Allée Jean-Marie Amelin  
51370 CHAMPIGNY

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

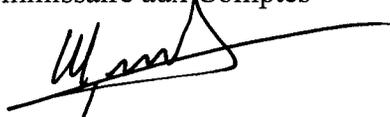
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résultat d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Champigny, le 27 avril 2018.

**Pour la S.A.S. COFIDAC**  
Commissaire aux Comptes



**Nicolas CHOQUENET**  
Commissaire aux Comptes

### **COFIDAC**

*Société de commissariat  
aux comptes inscrite près  
la cour d'appel de Reims*

*Parc d'Affaires  
Reims Champigny  
Bâtiment C  
Allée Jean-Marie Amelin  
51370 CHAMPIGNY*

### **Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes**

*Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :*

- *Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non –détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

### **COFIDAC**

Société de commissariat  
aux comptes inscrite près  
la cour d'appel de Reims

Parc d'Affaires  
Reims Champigny  
Bâtiment C  
Allée Jean-Marie Amelin  
51370 CHAMPIGNY

## ACMT

N° SIRET : 32554418700017

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/12/2017			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2016	
<b>Capital souscrit non appelé</b>						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	143 724	143 724		
		Fonds commercial (1)	1 524		1 524	
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>	<b>145 249</b>	<b>143 724</b>	<b>1 524</b>	<b>1 524</b>
		Immobilisations corporelles	Terrains	33 484	23 840	9 643
			Constructions	1 174 710	1 173 029	1 681
	Inst. techniques, mat. out. industriels		2 265 050	2 265 050		
	Autres immobilisations corporelles		579 590	579 590		
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>	<b>4 052 835</b>	<b>4 041 510</b>	<b>11 325</b>	<b>25 175</b>	
	Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 982		4 982	4 982	
	<b>TOTAL</b>	<b>4 982</b>		<b>4 982</b>	<b>4 982</b>	
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>4 203 067</b>	<b>4 185 234</b>	<b>17 832</b>	<b>31 681</b>	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		<b>TOTAL</b>				
		Avances et acomptes versés sur commandes				
		Créances <sup>(3)</sup>	Clients et comptes rattachés	167 528		167 528
			Autres créances	916 854		916 854
			Capital souscrit et appelé, non versé			
	<b>TOTAL</b>	<b>1 084 382</b>		<b>1 084 382</b>	<b>181 307</b>	
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			801 703	
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	30 445		30 445	72 037
	<b>TOTAL</b>	<b>30 445</b>		<b>30 445</b>	<b>873 740</b>	
Charges constatées d'avance						
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>1 114 828</b>		<b>1 114 828</b>	<b>1 055 048</b>	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>5 317 895</b>	<b>4 185 234</b>	<b>1 132 660</b>	<b>1 086 730</b>	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			4 982		
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

## ACMT

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

<b>Passif</b>		Au 31/12/2017	Exercice précédent	
<b>Capitaux propres</b>	Capital (dont versé : 160 000 )	160 000	160 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Écarts de réévaluation			
	Écarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	16 000	16 000	
	Réserves statutaires	854 972	779 328	
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau			
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	59 050	75 643		
Situation nette avant répartition	<b>1 090 023</b>	<b>1 030 972</b>		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>Total</b>		<b>1 090 023</b>	<b>1 030 972</b>	
<b>Aut. fonds propres</b>	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
<b>Total</b>				
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	5 000	5 000	
	Provisions pour charges			
<b>Total</b>		<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	
<b>Dettes</b>	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (3)			
	<b>Total</b>			
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 796	9 436	
	Dettes fiscales et sociales	27 840	41 320	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
<b>Total</b>		<b>37 637</b>	<b>50 757</b>	
Produits constatés d'avance				
<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>		<b>37 637</b>	<b>50 757</b>	
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1 132 660</b>	<b>1 086 730</b>	
	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	37 637	50 757	
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs			

## ACMT

Périodes 01/01/2016 31/12/2016 Durées 12 mois  
01/01/2017 31/12/2017 12 mois

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	137 543		137 543	148 056
	Chiffre d'affaires net	137 543		137 543	148 056
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits				
Total				137 544	148 056
Charges d'exploitation (2)	Marchandises   Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats			
		Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (3)			7 509	6 081
	Impôts, taxes et versements assimilés			38 471	38 188
	Salaires et traitements				
	Charges sociales				
	Dotations	• sur immobilisations	amortissements	13 849	27 485
	d'exploitation	• sur actif circulant	provisions		
Autres charges	• pour risques et charges				
Total				59 830	71 756
Résultat d'exploitation A				77 713	76 299
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			4 862	37 165
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				4 862	37 165
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total					
Résultat financier D				4 862	37 165
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E</b>				<b>82 575</b>	<b>113 464</b>

## ACMT

Périodes 01/01/2016 31/12/2016 Durées 12 mois  
 01/01/2017 31/12/2017 12 mois

\* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		0
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		0
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		
Résultat exceptionnel		F	0
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	37 822
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )</b>		<b>59 050</b>	<b>75 643</b>
<b>Renvois</b>			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



## 1. Faits caractéristiques de l'exercice

### 1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

### 1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



## 2. Informations relatives au bilan

### 2.1. Actif

#### 2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 2.1.2. Fonds Commercial

Le fonds d'industrie exploité à fontaine Les Vervins est loué à la SAS ACMT Industrie dans le cadre d'une convention de location gérance.

#### 2.1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 2.1.4. Amortissements

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 à 25 ans
Matériel et outillage	Dégressif	5 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire + dégressif	5 ans
Matériel de bureau	Dégressif	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans



## 2.1.5. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	165 051
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>165 051</b>



## 2.1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-	
	Prêts		-	-	-	
	Autres immobilisations financières		4 982	4 982	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-	
	Autres créances clients		167 528	167 528	-	
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices		14 299	14 299	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		2 555	2 555	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés		-	-	-
		Divers		-	-	-
	Groupes et associés		900 000	900 000	-	
	Débiteur divers		-	-	-	
Charges constatées d'avance		-	-	-		
<b>TOTAL</b>			1 089 364	1 089 364	-	



## 2.2. Passif

## 2.2.1. Capitaux propres

## 2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	160 000	-	-	160 000
Primes, réserves et écarts	795 329	75 644	-	870 972
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	75 644	59 051	75 644	59 051
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 030 972</b>	<b>164 695</b>	<b>75 644</b>	<b>1 090 023</b>

## 2.2.1.2. Capital

Le capital est composé de 5 000 actions de 32 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.



## 2.2.2. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	5 000	-	-	5 000
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretiens	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 000</b>



## 2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	9 797	9 797	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	27 840	27 840	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>37 636</b>	<b>37 636</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



## 2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	7 320
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	-
Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>7 320</b>

## 3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	137 543	-	137 543
Chiffre d'affaires net	137 543	-	137 543



#### 4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	82 576	-
Impôts : <div style="margin-left: 100px;">Au taux de : 33.33%</div> <div style="margin-left: 100px;">Sur PVLT</div>	23 525	-
	-	-
<b>Résultat après impôts</b>	<b>59 051</b>	<b>-</b>

